


1^{er} Congrès National Santé Environnement

14 et 15 décembre 2010 à RENNES

Thématique - Gènes, Environnement et Inégalités Sociales

La programmation est disponible ci-après 

Ce premier congrès est consacré aux influences de l'environnement sur les individus et sur les sociétés : il y sera question d'individus plus ou moins résistants (gènes) à un environnement plus ou moins nocif (inégalités d'exposition) avec des mécanismes d'adaptation épigénétique, mais aussi d'adaptation sociale fondée sur une gouvernance élargie et approfondie, mieux éclairée par les sciences.

Le premier mot-clé est **Vulnérabilité**. Plongés dans un environnement particulier, les individus peuvent manifester vis à vis de celui-ci une vulnérabilité de nature innée, d'origine notamment génétique, qui les prédispose à développer certaines affections, ou bien au contraire à bénéficier des qualités de cet environnement. Mais il peut s'agir également de vulnérabilité acquise, liée en particulier à des conditions socio-économiques et environne-mentales, physiques ou psychiques, dommageables. Cette vulnérabilité est susceptible de se transmettre dans la descendance des individus, pour des raisons génétiques, mais également épigénétiques, liées à des mécanismes eux-mêmes environnementaux.

Par épigénétiques, il faut entendre des modifications qui altèrent l'expression d'un gène, sans provoquer de mutation sur celui-ci. La littérature montre de manière croissante que ces modifications sont en rapport avec des expositions environnementales. Les modifications épigéné-tiques peuvent se transmettre d'une génération à l'autre mais être réversibles. C'est un élément de complexité supplémentaire dans notre appréhen-sion des relations entre la santé et l'environnement.

Dans ce cadre, la santé est envisagée dans la définition proposée par l'OMS, comportant, outre le développement et le traitement des maladies, l'accession au bien-être et l'épanouissement de la personne.

La notion de vulnérabilité sera explorée par des approches complémentaires : celle des mécanismes auxquels sont sensibles les individus, et celle des populations, sensibles aux interventions des politiques sociales et environnementales et des politiques de santé. Le deuxième mot clé du colloque est donc **Inégalités sociales et environnementales** : inégalités d'exposition, inégalités de sensibilité, inégalités de connaissances, inégalités d'accès aux soins sont autant d'enjeux pour des sociétés démocratiques.

Le troisième mot-clé est constitué de l'ensemble **Information et Communication** entre la communauté scientifique et le citoyen. Une certaine défiance s'est installée, depuis une vingtaine d'années, après un scientisme qui a prévalu au cours du XXème siècle et qui a concouru à confier aux scientifiques et aux médecins la résolution de tous les maux de la société. De fait, l'apprentissage de la complexité des phénomènes biologiques, et la culture de l'incertitude inhérente à toute démarche scientifique, notamment en ce domaine, n'ont pas facilité la communication et la confiance.

Il est indispensable pour cela que, face aux risques (la probabilité de survenue d'un danger, quelle qu'en soit la nature), la décision des actions à mener et leur choix soient dorénavant partagés entre les protagonistes. **Décision partagée** est donc le quatrième mot-clé.